

## Pleins feux sur l'information intégrée

### L'IIRC publie le Référentiel international sur l'information intégrée

#### Table des matières

---

- Introduction et objectif de l'information intégrée
  - Le référentiel <IR>
  - Objectif et utilisateurs d'un rapport intégré
  - Forme du rapport et relation avec d'autres informations
  - Déclaration de conformité
  - Rôle des responsables de la gouvernance
  - Les concepts fondamentaux du <IR>
  - Les piliers d'un rapport intégré – les sept grands principes et les huit éléments de contenu
  - Périmètre de l'information
  - Recommandations et documentation à l'appui
  - Les programmes pilotes pour le <IR> destinés aux entreprises et aux investisseurs
  - Exemples de pratiques émergentes <IR>
  - Annexe
  - Personnes-ressources
- 

#### En bref

- L'International Integrated Reporting Council (l'« IIRC ») a publié le Référentiel international sur le reporting intégré (le « référentiel <IR> ») le 9 décembre 2013. Un rapport intégré est « une communication concise portant sur la manière dont la stratégie, la gouvernance, la performance et les perspectives d'une organisation mènent, compte tenu de son environnement externe, à la génération de valeur à court, moyen et long terme ».
- Le principal objectif d'un rapport intégré est d'expliquer aux fournisseurs de capital financier comment l'organisation arrive à générer de la valeur au fil du temps.
- Le référentiel <IR> repose sur un ensemble de principes servant à la préparation d'un rapport intégré. La Partie I explique comment utiliser le référentiel <IR> : elle définit la notion de rapport intégré, établit la distinction entre la présentation d'informations en conformité avec le référentiel <IR> et d'autres formes d'information, et explique les concepts fondamentaux de l'information intégrée. Dans la Partie II, on retrouve les sept grands principes et les huit éléments de contenu pour la préparation et la présentation d'un rapport intégré.
- Le référentiel <IR> est structuré de façon claire, et il semble qu'on ait corrigé les sources éventuelles de confusion qu'avaient fait ressortir les répondants au projet de référentiel publié pour consultation en avril 2013.
- Aucune exigence réglementaire à l'égard du <IR> n'est prévue, sauf en Afrique du Sud. Ce projet axé sur les besoins des marchés vise à encourager les entreprises à expliquer comment elles génèrent de la valeur, et non à alourdir le fardeau réglementaire.

#### Introduction et objectif de l'information intégrée

Le 9 décembre 2013, l'International Integrated Reporting Council (l'« IIRC ») publiait le *Référentiel international sur le reporting intégré* (le « référentiel <IR> »). L'IIRC est une coalition mondiale regroupant des autorités de réglementation, des investisseurs, des entreprises, des instances de normalisation, des représentants de la profession comptable et des ONG. Cette coalition est d'avis que l'information d'entreprise doit évoluer vers la communication d'un éventail complet de facteurs appuyant la capacité d'une organisation à générer de la valeur à court, moyen et long terme. Ces facteurs ne se limitent pas à des éléments traditionnels, comme le capital financier ou le capital produit; ils englobent aussi le capital humain, intellectuel, social et relationnel, ainsi que le capital naturel, auxquels une organisation a recours pour exercer ses activités au 21<sup>e</sup> siècle. L'information intégrée, ou <IR>, ne consiste pas à regrouper simplement l'information.

Pour d'autres renseignements utiles, consulter les sites Web suivants :

[www.iasplus.com](http://www.iasplus.com)

[www.DeloitteIFRS.ca/fr](http://www.DeloitteIFRS.ca/fr)

Par conséquent, un rapport intégré n'est pas un rapport regroupant les états financiers ou le rapport annuel et des rapports distincts sur la responsabilité d'entreprise ou la durabilité (voir « Forme du rapport et relation avec d'autres informations » ci-dessous). Il s'agit plutôt d'une communication concise portant sur la manière dont la stratégie, la gouvernance, la performance et les perspectives d'une organisation mènent, compte tenu de son environnement externe, à la génération de la valeur à court, moyen et long terme. Les objectifs du <IR>, tels qu'ils sont énoncés dans l'introduction du référentiel <IR>, intitulée *Au sujet du reporting intégré*, sont les suivants :

- « Améliorer la qualité de l'information présentée aux fournisseurs de capital financier afin de permettre une attribution plus efficace et productive du capital.
- Favoriser une approche plus cohésive et efficace en matière d'information d'entreprise en regroupant d'autres éléments d'information et en abordant l'éventail complet des facteurs qui touchent significativement la capacité de l'organisation à générer de la valeur au fil du temps.
- Améliorer la responsabilisation et l'administration quant à l'ensemble des capitaux (financier, produit, intellectuel, humain, social et relationnel, et naturel) et favoriser une meilleure compréhension de leurs interdépendances.
- Renforcer la réflexion intégrée, la prise de décision et les actions axées sur la génération de valeur sur le court, le moyen et le long terme. »

#### Observation

L'un des objectifs du <IR> est de favoriser une réflexion intégrée et la prise de décision. « Le concept de réflexion intégrée consiste, pour une organisation, à tenir effectivement compte des relations qui existent entre ses diverses unités opérationnelles et fonctionnelles et les capitaux qu'elle utilise et qu'elle altère ». Mais l'information intégrée est également un produit de la réflexion intégrée, à savoir que l'une est fonction de l'autre.

Bon nombre d'entreprises faisant partie du programme pilote sur le <IR> abordent la réflexion intégrée en appliquant les concepts <IR> à l'interne pour adapter les systèmes d'information interne et les processus décisionnels, avant de produire des rapports intégrés externes. L'annuaire 2013 du programme pilote, que l'on peut consulter à l'adresse : [www.theiirc.org](http://www.theiirc.org), fournit plus de précisions ainsi que des études de cas sur l'évolution des entreprises participantes sur le chemin du <IR>.

#### Le référentiel <IR>

Le référentiel <IR> contient deux parties, ou quatre chapitres :

- La Partie I donne des informations générales sur i) l'utilisation du référentiel et son objectif, ainsi que sur l'objectif et les utilisateurs d'un rapport intégré, entre autres choses, et sur ii) les concepts fondamentaux du <IR>.
- La Partie II énonce iii) les grands principes et iv) les éléments de contenu pour la préparation et la présentation d'un rapport intégré.

Les Parties I et II comprennent, des exigences indiquées **en caractères gras et italiques** et que toute communication se voulant être un rapport intégré préparé conformément au référentiel <IR> doit respecter. Ces exigences sont énumérées dans une annexe du référentiel <IR>, et reproduites dans un tableau en annexe au présent bulletin.

#### Objectif et utilisateurs d'un rapport intégré

Le principal objectif d'un rapport intégré est d'expliquer aux fournisseurs de capital financier comment l'organisation arrive à générer de la valeur au fil du temps.

#### Observation

Bien que les fournisseurs de capital financier soient les principaux utilisateurs visés, un rapport intégré est utile à l'ensemble des parties prenantes intéressées par la capacité de l'organisation à générer de la valeur au fil du temps, ce qui comprend les employés, les clients, les fournisseurs, les partenaires commerciaux, les collectivités locales, le législateur, les organismes de réglementation et les responsables des politiques. En effet, les interactions de l'organisation avec l'environnement externe et les capitaux (le capital financier, produit, intellectuel, humain, social et relationnel, ainsi que le capital naturel) ont un effet sur sa capacité à générer de la valeur à court, moyen et long terme.

### Forme du rapport et relation avec d'autres informations

Un rapport intégré est différent des états financiers et des rapports sur la durabilité. Il s'agit d'une « communication identifiable désignée ». Il peut faire partie d'un autre rapport préparé par l'organisation aux fins de conformité, à la condition que toute autre information requise aux fins de conformité n'éclipse pas les informations à présenter dans le référentiel <IR>.

#### Observation

La vision de l'IIRC est audacieuse : idéalement, la réflexion intégrée et le <IR> deviendront la norme, et les concepts du <IR> seront ancrés dans toute forme de communication d'une organisation avec ses parties prenantes, tant à l'externe qu'à l'interne (à l'externe, dans l'ensemble des documents que les entreprises sont tenues de produire, du rapport exigé par la loi au rapport trimestriel aux investisseurs et, à l'interne, dans les rapports communiqués par la direction). Dans la préface et dans le paragraphe 3.7 du référentiel, on mentionne ce qui suit : « Plus la réflexion intégrée est ancrée dans les activités de l'organisation, plus la connectivité de l'information imprègne le reporting, l'analyse et la prise de décision. »

### Déclaration de conformité

Toute communication se voulant être un rapport intégré et renvoyant au référentiel <IR> doit respecter toutes les exigences formulées en caractères gras et italiques, sauf dans l'un ou l'autre des trois cas suivants :

- (i) lorsque des données fiables ne sont pas disponibles;
- (ii) lorsque des interdictions de nature juridique rendent impossible la divulgation d'informations importantes;
- (iii) lorsque la divulgation d'informations importantes porterait gravement atteinte à la concurrence.

Dans les deux premiers cas, l'organisation doit indiquer la nature des informations omises, indiquer la raison pour laquelle ces informations ont été omises et, en cas d'indisponibilité des données, indiquer les mesures prises pour obtenir les données et le délai prévu à cet effet.

Dans les cas où les informations ne sont pas présentées pour des raisons d'atteinte à la concurrence, le référentiel <IR> indique qu'une organisation doit envisager « la façon d'exposer l'essentiel, sans toutefois révéler d'informations spécifiques susceptibles d'entraîner une perte significative d'avantage compétitif » et que « par conséquent, l'organisation envisage les avantages qu'un concurrent pourrait tirer des informations contenues dans le rapport intégré, puis met en balance ces considérations avec le besoin d'atteindre le principal objectif du rapport intégré ».

### Rôle des responsables de la gouvernance

Tout rapport intégré conforme au référentiel <IR> doit comporter une déclaration des responsables de la gouvernance faisant état de leur responsabilité au regard de l'intégrité du rapport intégré, indiquant que la préparation et la présentation du rapport intégré sont le résultat d'un travail collégial et présentant leur opinion ou conclusion concernant la présentation conforme au référentiel.

En l'absence d'une telle déclaration, le rapport intégré doit expliquer le rôle que les responsables de la gouvernance ont joué dans sa préparation et sa présentation, les mesures qui sont prises pour inclure une telle déclaration dans les rapports futurs et le délai prévu à cet effet (à savoir, au plus tard dans le troisième rapport de l'organisation renvoyant au référentiel <IR>).

#### Observation

La présentation d'une déclaration par les responsables de la gouvernance faisant état de leurs responsabilités s'est avérée la question la plus controversée dans le cadre de la consultation : à peine plus de la moitié des répondants ont manifesté leur appui. Les représentants des investisseurs étaient généralement d'avis qu'une telle déclaration était nécessaire pour renforcer la crédibilité du rapport intégré et éviter qu'il soit considéré seulement comme un document de marketing. D'un autre côté, le principal argument en défaveur a été avancé par des répondants de pays comme le Japon, où il n'y a actuellement aucune exigence relative à ce type de déclaration sur les états financiers et où il n'y a aucune preuve que cela a mené les investisseurs à voir d'un moins bon œil les entités cotées au Japon. La très grande rigueur de l'information intégrée risque de décourager l'adoption dans de tels marchés. Seul le temps nous le dira.

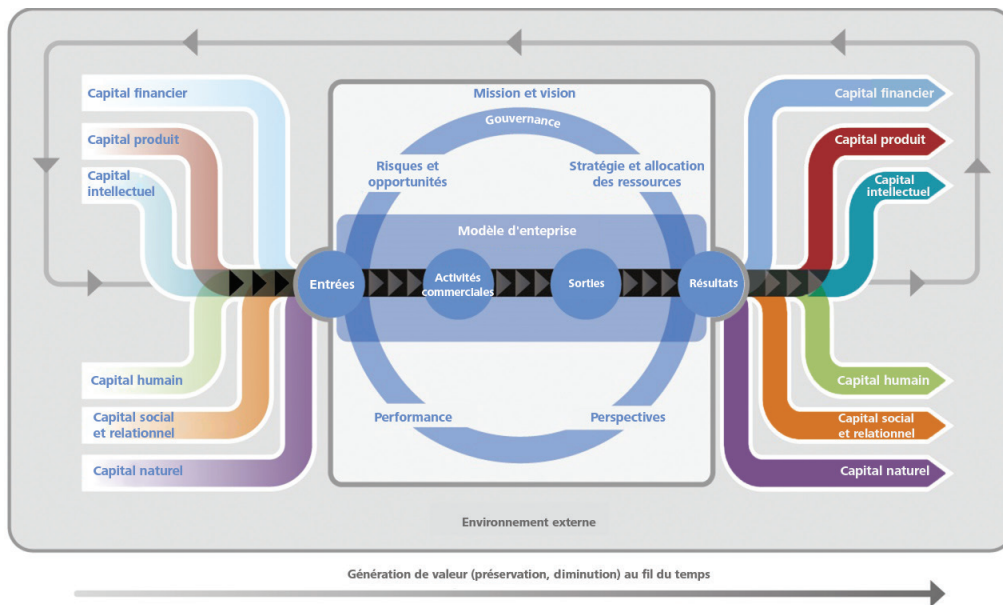
## Les concepts fondamentaux du <IR>

Trois concepts fondamentaux sous-tendent le <IR> :

1. La génération de valeur pour l'organisation et d'autres parties
2. Les capitaux
3. Le processus de génération de valeur.

Le diagramme sur la génération de valeur dans le référentiel <IR> illustre les liens entre les concepts fondamentaux du <IR> et les éléments de contenu d'un rapport intégré.

Reproduction du diagramme sur la génération de valeur du référentiel <IR> avec la permission de l'IIRC.



1. **La génération de valeur pour l'organisation et d'autres parties.** Le référentiel <IR> indique que « la valeur générée par une organisation au fil du temps se traduit dans l'augmentation, la réduction ou la transformation des capitaux résultant des activités et des sorties de l'organisation. La valeur a deux aspects interreliés – valeur générée pour :

- l'organisation elle-même, qui se traduit dans les rendements des fournisseurs de capital financier
- les autres parties (à savoir, les parties prenantes ainsi que la société en général). »

Le référentiel <IR> indique que les fournisseurs de capital financier « s'intéressent à la valeur qu'une organisation génère pour d'autres parties lorsqu'elle touche la capacité de l'organisation à générer de la valeur pour elle-même, ou est liée à un objectif déterminé de l'organisation (par exemple, un objectif social explicite) qui touche leurs évaluations. »

### Observation

Le concept ici présenté est le fait que l'organisation génère de la valeur pour d'autres parties, ce qui touche significativement sa capacité à générer de la valeur pour elle-même. Et le fait que l'organisation génère de la valeur pour elle-même touche significativement sa capacité à générer de la valeur pour d'autres parties. C'est la raison pour laquelle le processus de génération de valeur d'une organisation et son modèle d'entreprise présentent un intérêt non seulement pour les fournisseurs de capital financier, mais aussi pour l'ensemble des parties prenantes intéressées par la capacité de l'organisation à générer de la valeur au fil du temps.

Le diagramme du processus de génération de valeur du référentiel <IR> est une bonne représentation schématique de cette relation dynamique : les activités de l'organisation, ses interactions et relations, ses sorties et les résultats pour les divers capitaux qu'elle utilise et qu'elle altère influencent sa capacité de continuer à s'appuyer sur ces capitaux.

**2. Les capitaux.** Les capitaux sont « les ressources et les relations utilisées et altérées par l'organisation et, dans le référentiel <IR>, ils sont regroupés sous capital financier, capital produit, capital intellectuel, capital humain, capital social et relationnel, et capital naturel ». Cette classification a été établie seulement pour aider les organisations à n'omettre aucune forme de capital qu'elles utilisent ou altèrent. Le référentiel <IR> n'oblige pas les organisations préparant un rapport intégré à reprendre cette classification.

Le référentiel <IR> définit les capitaux comme « des réserves de valeur qui se trouvent augmentées, réduites ou transformées par les activités et les flux sortants de l'organisation », et donne plusieurs exemples (notamment, lorsqu'une organisation améliore son capital humain en formant ses employés, les frais de formation correspondants ont pour effet de réduire son capital financier).

Le référentiel <IR> établit clairement qu'il n'impose pas aux organisations de quantifier ou de monétiser toutes les utilisations qu'elles font des capitaux ainsi que l'ensemble des effets qu'elles ont sur eux; des indicateurs quantitatifs sont inclus dans un rapport intégré seulement lorsque cela est jugé réaliste et pertinent. Le référentiel <IR> souligne que « la meilleure façon de présenter la capacité d'une organisation à générer de la valeur consiste à utiliser une combinaison d'informations quantitatives et qualitatives ».

Dans tout rapport intégré, il faut envisager de présenter de l'information sur les interdépendances et arbitrages importants entre les capitaux ou entre les composantes d'un capital qui influent sur la génération de valeur au fil du temps (par exemple, la création d'emploi par le truchement d'une activité nuisant à l'environnement).

#### Observation

Le référentiel <IR> ne demande pas aux organisations de traiter de tous les capitaux dans leur rapport intégré, car la pertinence de ces derniers n'est pas la même pour toutes les organisations. Il se peut que, pour une organisation donnée, les interactions au niveau de certains capitaux ne soient pas suffisamment pertinentes pour justifier leur inclusion dans le rapport intégré.

**3. Le processus de génération de valeur.** Ce processus est illustré sous forme de diagramme dans le référentiel <IR> (Figure 2, reproduite à la page 5). Ce diagramme montre l'interaction entre les diverses composantes du processus de génération de valeur et l'ensemble des éléments de contenu d'un rapport intégré (voir ci-dessous). Plus précisément, le texte descriptif articule l'élément de contenu « modèle d'entreprise » comme suit : « Au cœur de l'organisation se trouve son modèle d'entreprise, qui utilise les divers capitaux entrants, puis les convertit par ses activités commerciales en sorties (produits, services, dérivés et déchets). Les activités de l'organisation et ses flux sortants aboutissent à des résultats en termes d'effets sur les capitaux. » Il est précisé en outre dans le référentiel <IR> que « Les résultats sont les conséquences internes et externes (positives et négatives) pour les capitaux du fait des activités et des sorties de l'organisation. »

#### Observation

Le diagramme sur le processus de génération de valeur dans le référentiel <IR> (voir la page 5) démontre les liens entre le modèle d'entreprise d'une organisation, liens qui ne doivent pas être statiques, mais dynamiques, et sa capacité à générer de la valeur. Les résultats pour les capitaux pertinents sont aussi importants que les sorties de l'organisation (produits et services) en ce qui concerne sa capacité à continuer de générer de la valeur pour elle-même.

## Les piliers d'un rapport intégré – les sept grands principes et les huit éléments de contenu

En fin de compte, le contenu d'un rapport intégré dépendra des circonstances propres à l'organisation et de l'exercice, par les cadres dirigeants et les responsables de la gouvernance, de leur pouvoir d'appréciation dans l'application des grands principes et des éléments de contenu du référentiel <IR>. C'est ce qui déterminera le contenu à présenter.

Une organisation n'est pas tenue de structurer son rapport en fonction de l'ordre des éléments de contenu présenté dans le référentiel <IR>, mais elle doit présenter son contenu de manière à rendre apparentes leurs interconnexions.

Grands principes	Éléments de contenu
Sept grands principes sous-tendent la préparation et la présentation d'un rapport intégré, et donnent des conseils sur la teneur de ce rapport et la présentation des informations :	Les sept grands principes sont appliqués lors de la préparation d'un rapport intégré, qui doit obligatoirement inclure huit éléments clés :
A. Priorité stratégique et orientation future	A. Vue d'ensemble de l'entreprise et environnement externe
B. Connectivité de l'information	B. Gouvernance
C. Relations avec les parties prenantes	C. Modèle d'entreprise
D. Caractère important	D. Risques et opportunités
E. Concision	E. Stratégie et allocation des ressources
F. Fiabilité et exhaustivité	F. Performance
G. Cohérence et comparabilité	G. Perspectives
	H. Base de préparation et de présentation

### Observation

Il faut exercer son pouvoir d'appréciation en cas de tension apparente entre les grands principes (par exemple, entre le principe de concision et celui d'exhaustivité). Le référentiel <IR> ne donne pas de recommandations supplémentaires sur la façon d'exercer ce pouvoir d'appréciation, mais fait remarquer que « les grands principes sont appliqués de manière individuelle et collective aux fins de la préparation et de la présentation d'un rapport intégré. »

Voici quelques considérations essentielles émanant des grands principes et des éléments de contenu, susceptibles de guider l'exercice du pouvoir d'appréciation :

- Ne pas se concentrer uniquement sur le court terme, et tenir compte du moyen et du long terme.
- Représenter l'importance des relations avec les principales parties prenantes, en donnant des recommandations sur la nature et la qualité des relations que l'organisation entretient avec ces parties, et préciser comment et dans quelle mesure elle les sert, prend en compte et satisfait leurs besoins et intérêts légitimes.
- Appliquer le concept de caractère important afin de déterminer le contenu d'un rapport intégré, en fonction de l'appréciation des points qui touchent significativement la capacité de l'organisation à générer de la valeur à court, à moyen et à long terme. Le périmètre de l'information de l'organisation aux fins du rapport intégré sera fondamental en ce qui concerne l'application du concept de caractère important dans le contexte de l'ensemble des capitaux pris en compte dans le <IR>.
- S'assurer de la connectivité de l'information présentée dans le rapport intégré (par exemple, les liens entre la stratégie, les risques et opportunités, et la performance, y compris les indicateurs clés de performance financiers et non financiers) et d'autres informations fournies dans les autres communications de l'organisation.
- Adopter une orientation future, ce qui suppose un libellé clair sur la disponibilité, la qualité et l'accessibilité économique des capitaux que l'organisation utilise ou altère.
- La base de préparation et de présentation du rapport, y compris tout autre référentiel important utilisé pour quantifier ou évaluer le contenu important à inclure dans le rapport, en plus de fournir :
  - un résumé du processus de détermination du caractère important de l'organisation;
  - une description du périmètre de l'information et des modalités de sa détermination.

### Périmètre de l'information

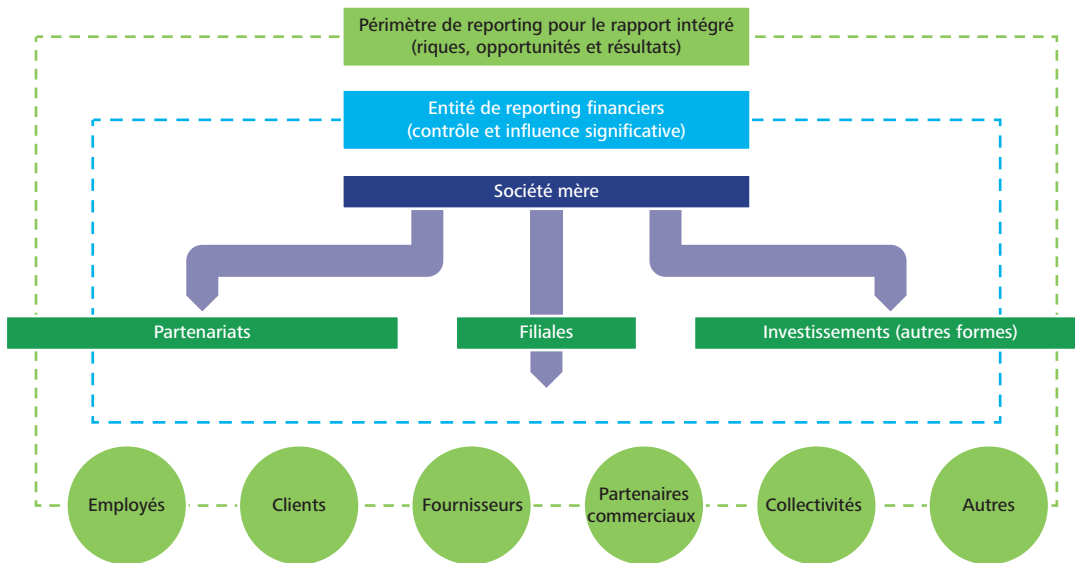
Le référentiel <IR> traite du concept de « périmètre de l'information » en tant que composante du processus de détermination du caractère important. Ce périmètre comporte deux aspects :

- Le périmètre de l'information financière qui identifie les transactions et événements connexes de filiales, coentreprises et entreprises associées figurant dans le rapport financier de l'organisation, sur la base des normes de l'information financière applicables.
- Le deuxième aspect consiste à identifier les risques, opportunités et résultats attribuables ou associés aux entités ou aux parties prenantes, au-delà du périmètre de l'information financière, qui ont un effet important sur la capacité de cette dernière à générer de la valeur. Ces autres entités ou parties prenantes peuvent être des « parties liées » aux fins de l'information financière. Toutefois, selon le référentiel <IR>, l'expression « revêt d'une manière générale une plus grande portée ». Parmi les exemples donnés dans le référentiel <IR> au sujet du périmètre de l'information d'un rapport intégré, mentionnons, entre autres, les employés, les clients, les fournisseurs, les partenaires commerciaux et les collectivités.

#### Observation

Les entités ou parties prenantes, au-delà du périmètre de l'information financière, mentionnées dans la description sur le périmètre du référentiel <IR> peuvent être celles considérées par les organisations pour les besoins des rapports distincts sur la responsabilité d'entreprise ou la durabilité.

#### Reproduction du diagramme du périmètre de reporting tiré du référentiel <IR>



### **Recommandations et documentation à l'appui**

Le référentiel <IR> inclut une section *41 Recommandations générales sur le reporting* qui donne des recommandations supplémentaires sur des points pertinents pour divers éléments de contenu : i) divulgation de contenu (y compris les caractéristiques d'indicateurs quantitatifs adaptés), ii) divulgation concernant les capitaux, iii) périodes à court, moyen et long terme et iv) agrégation et désagrégation.

Deux documents accompagnent le référentiel <IR> : le document *Éléments de conclusion* et un document précisant de manière plus détaillée comment divers points soulevés par les répondants au projet de référentiel pour consultation d'avril 2013 ont été pris en compte, et établissant des correspondances entre les modifications importantes (structure et déplacements de texte) entre le projet de référentiel pour consultation et le référentiel <IR>. Ces deux documents, et le référentiel lui-même, peuvent être consultés sur le site Web de l'IIRC, à l'adresse [www.theiirc.org](http://www.theiirc.org).

### **Les programmes pilotes pour le <IR> destinés aux entreprises et aux investisseurs**

L'IIRC estime que son programme pilote pour le <IR> est innovateur. Il est fondé sur deux réseaux : entreprises et investisseurs.

On compte 100 entreprises participant au programme pilote pour le <IR> des entreprises (maintenant dans sa troisième année). Elles proviennent de divers pays et de divers secteurs d'activité. Il s'agit notamment des entreprises suivantes : Deutsche Bank, HSBC, Hyundai Engineering and Construction, Microsoft, National Australia Bank, PepsiCo, Tata Steel et Unilever.

Quant au programme pilote pour les investisseurs, il comprend AMP, Blackrock, Government Employees Pension Fund of South Africa, Goldman Sachs, Groupama, ING, Natixis, Norges Bank, Nissay (of Nippon) et State Street Global Advisors.

### **Exemples de pratiques émergentes <IR>**

L'IIRC a une base de données <IR> en préparation sur des exemples de différents rapports annuels et intégrés qui illustrent les grands principes et des éléments de contenu précis. On peut consulter cette base de données à l'adresse [www.theiirc.org](http://www.theiirc.org).

Les entreprises dont les pratiques émergentes en <IR> ont été retenues par l'IIRC comprennent : Marks & Spencer Group plc (sur la gouvernance), Lawson, Inc. et Sasol (sur le modèle d'entreprise), Schipol (sur les risques et les opportunités), New Zealand Group et Gold Fields (sur la stratégie), Stockland et Nedbank Group (sur la performance financière), et ARM holdings plc et Novo-Nordisk (sur les perspectives).

## Annexe

Tableau résumant les exigences en caractères gras et italiques du référentiel <IR> qui sont pertinentes pour la préparation d'un rapport intégré	
Application du référentiel	
1E Forme du rapport et relation avec d'autres informations	1.12. Un rapport intégré est une communication identifiable désignée.
1F Application du référentiel	<p>1.17. Toute communication se voulant être un rapport intégré et renvoyant au référentiel doit appliquer toutes les exigences indiquées en caractères gras et italiques, sauf si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'indisponibilité de données fiables ou des interdictions particulières de nature juridique rendent impossible la divulgation d'informations importantes;</li> <li>• la divulgation d'informations importantes causerait des atteintes graves à la concurrence. (Voir le paragraphe 3.51)</li> </ul> <p>1.18. Lorsque l'indisponibilité de données fiables ou des interdictions particulières de nature juridique rendent impossible la divulgation d'informations importantes, le rapport intégré doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• indiquer la nature des informations qui ont été omises;</li> <li>• indiquer les raisons pour lesquelles ces informations ont été omises;</li> <li>• en cas d'indisponibilité des données, indiquer les mesures prises pour obtenir les données et le délai prévu à cet effet.</li> </ul> <p>1.20. Un rapport intégré doit inclure une déclaration émanant des responsables de la gouvernance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant état de leur responsabilité de veiller à l'intégrité du rapport intégré;</li> <li>• indiquant que la préparation et la présentation du rapport intégré sont le résultat d'un travail collégial;</li> <li>• reprenant l'avis ou les conclusions de ces responsables concernant la présentation du rapport intégré en conformité avec le référentiel.</li> </ul> <p>ou, en l'absence d'une telle déclaration, il doit expliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le rôle que les responsables de la gouvernance ont joué dans sa préparation et sa présentation;</li> <li>• quelles mesures sont prises pour inclure une telle déclaration dans des rapports futurs;</li> <li>• le délai prévu à cet effet, à savoir au plus tard dans le troisième rapport intégré de l'organisation renvoyant au présent référentiel.</li> </ul>
Grands principes	
3A Priorité stratégique et orientation future	3.3 Le rapport intégré donne un éclairage sur la stratégie de l'organisation ainsi que sur la manière dont elle influe sur sa capacité à générer de la valeur à court, moyen et long terme, son utilisation des capitaux et les répercussions observées sur ces derniers.
3B Connectivité de l'information	3.6 Le rapport intégré montre une vue d'ensemble des associations, corrélations et dépendances entre les facteurs touchant la capacité de l'organisation à générer de la valeur au fil du temps.
3C Relations avec les parties prenantes	3.10 Le rapport intégré donne des indications sur la nature et la qualité des relations que l'organisation entretient avec ses principales parties prenantes et précise comment et dans quelle mesure elle cerne, prend en compte et satisfait leurs besoins et intérêts légitimes.
3D Caractère important	3.17 Le rapport intégré donne des informations sur des points qui touchent significativement la capacité de l'organisation à générer de la valeur à court, moyen et long terme.
3E Concision	3.36 Le rapport intégré doit être concis.
3F Fiabilité et exhaustivité	3.39 Le rapport intégré doit englober tous les points importants, positifs comme négatifs, de manière équilibrée et sans erreur significative.
3G Cohérence et comparabilité	3.54 Les informations que contient le rapport intégré doivent être présentées a) d'une manière qui soit cohérente dans le temps et b) qui permette la comparaison avec d'autres organisations, dans la mesure où cela est important pour la capacité de l'organisation à générer de la valeur à court, moyen et long terme.
Éléments de contenu	
4A Vue d'ensemble de l'entreprise et environnement externe	4.4 Le rapport intégré doit répondre à la question suivante : que fait l'organisation et dans quelles circonstances exerce-t-elle ses activités?
4B Gouvernance	4.8 Le rapport intégré doit répondre à la question suivante : de quelle manière la structure de gouvernance de l'organisation soutient-elle sa capacité à générer de la valeur à court, moyen et long terme?
4C Modèle d'entreprise	4.10 Le rapport intégré doit répondre à la question suivante : quel est le modèle d'entreprise de l'organisation?
4D Risques et opportunités	4.23 Le rapport intégré doit répondre à la question suivante : quels sont les risques et opportunités spécifiques qui touchent la capacité de l'organisation à générer de la valeur à court, moyen et long terme, et comment celle-ci réagit-elle face à eux?
4E Stratégie et allocation des ressources	4.27 Le rapport intégré doit répondre à la question suivante : quel est le but de l'organisation et comment compte-t-elle l'atteindre?
4F Performance	4.30 Un rapport intégré doit répondre à la question : dans quelle mesure l'organisation a-t-elle atteint ses objectifs stratégiques pour la période et quels sont les résultats obtenus en termes d'effets sur les capitaux?
4G Perspectives	4.34 Le rapport intégré doit répondre à la question suivante : quelles sont les difficultés et incertitudes auxquelles l'organisation pourrait être confrontée si elle poursuivait sa stratégie, et quelles pourraient en être les répercussions sur son modèle d'entreprise et sa performance future?
4H Base de préparation et de présentation	4.40 Un rapport intégré doit répondre à la question suivante : comment l'organisation détermine-t-elle les points à inclure dans le rapport intégré, et comment ces points sont-ils quantifiés ou évalués?

## Personnes-ressources

### Bureau mondial des IFRS

Leader mondial IFRS

Veronica Poole

ifrsglobalofficeuk@deloitte.co.uk

### Centres d'excellence des IFRS

#### Amérique

Canada

Argentine

États-Unis

Karen Higgins

Fermin del Valle

Robert Uhl

iasplus@deloitte.ca

iasplus-LATCO@deloitte.com

iasplusamericas@deloitte.com

#### Asie-Pacifique

Australie

Chine

Japon

Singapour

Anna Crawford

Stephen Taylor

Shinya Iwasaki

Shariq Barmaky

iasplus@deloitte.com.au

iasplus@deloitte.com.hk

iasplus-tokyo@tohmatu.co.jp

iasplus-sg@deloitte.com

#### Europe-Afrique

Belgique

Denmark

France

Allemagne

Italie

Luxembourg

Pays-Bas

Russie

Afrique du Sud

Espagne

Royaume-Uni

Thomas Carlier

Jan Peter Larsen

Laurence Rivat

Andreas Barckow

Franco Riccomagno

Eddy Termaten

Ralph ter Hoeven

Michael Raikhman

Graeme Berry

Cleber Custodio

Elizabeth Chrispin

BEIFRSBelgium@deloitte.com

dk\_iasplus@deloitte.dk

iasplus@deloitte.fr

iasplus@deloitte.de

friccomagno@deloitte.it

luiasplus@deloitte.lu

iasplus@deloitte.nl

iasplus@deloitte.ru

iasplus@deloitte.co.za

iasplus@deloitte.es

iasplus@deloitte.co.uk

### Leaders mondiaux du développement durable

Leader du développement durable, Amérique

Valerie Chort

vchort@deloitte.ca

Leader du développement durable, Asie-Pacifique

Keiichi Kubo

keiichi.kubo@tohmatu.co.jp

Leader du développement durable, Europe, Moyen Orient et Afrique

Eric Dugelay

edugelay@deloitte.fr

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, veuillez consulter le site [www.deloitte.com/apropos](http://www.deloitte.com/apropos).

Deloitte offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers à de nombreuses entreprises du secteur privé et public. Deloitte, qui possède un réseau mondial intégré de cabinets membres dans plus de 150 pays, fournit des compétences de classe mondiale et des services de grande qualité à ses clients ainsi que les informations dont ils ont besoin pour relever les défis commerciaux les plus complexes. Les quelque 200 000 professionnels de Deloitte s'engagent à devenir la norme en matière d'excellence.

Les renseignements contenus dans la présente publication sont d'ordre général. Deloitte Touche Tohmatsu Limited, ses cabinets membres et leurs sociétés affiliées (collectivement, le « réseau de Deloitte ») ne fournissent aucun conseil ou service professionnel au moyen de la présente publication. Avant de prendre des décisions ou des mesures qui peuvent avoir une incidence sur votre entreprise ou sur vos finances, vous devriez consulter un conseiller professionnel reconnu. Aucune entité du réseau de Deloitte ne pourra être tenue responsable à l'égard de toute perte que pourrait subir une personne qui se fie à cette publication.

© 2013 Pour plus d'information, communiquez avec Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Conçu et produit par The Creative Studio à Deloitte, Londres